

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

## **Allocution**

**De Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie  
Et des Finances**

**A**

### **L'Occasion**

**De l'Atelier de Revue de la Mise en Œuvre des Reformes à  
fin décembre 2019 et de la Validation de la Matrice Unifiée  
pour la période 2020-2022**

**Date : 25 août 2020**

**Heure et lieu : 09h à la salle CEDEAO du CASEF**

**-Monsieur le Secrétaire Permanent Chargé des reformes,**

**-Monsieur le Secrétaire Général du Ministère,**

**-Madame la Conseillère auprès de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,**

**-Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers,**

**-Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet, Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux,**

**-Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé,**

**-Mesdames, Messieurs les représentants des organisations syndicales et de la société civile,**

**-Distingués invités et chers amis de la presse,**

**-Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, avant toute chose, vous souhaiter la cordiale bienvenue à cette 19<sup>ème</sup> revue de la mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions de notre pays qui se tient dans un contexte particulier à cause de la covid-19.

La présente rencontre aurait pu être organisée plus tôt, néanmoins, je me réjouis qu'elle se tienne aujourd'hui malgré la pandémie planétaire de la COVID-19 qui porte un coup dur à l'activité économique et sociale dans le monde, le Togo y compris. La présente revue, est la deuxième au titre de l'année 2019 après celle tenue en août dernier pour la période de janvier à juin 2019.

**-Distingués Invités,**

**-Mesdames et Messieurs,**

Il me plaît de rappeler que cette revue permet d'être à jour par rapport aux dispositions de la stratégie des réformes adoptée par décret et qui prévoit deux (02) revues chaque année afin de répondre favorablement à certaines demandes de nos partenaires techniques et financiers. Elle fera ainsi, la restitution des réunions techniques tenues en mars dernier et qui ont permis au Comité de suivi des réformes de discuter profondément des réalisations, des difficultés relevées et des nouvelles mesures proposées par les départements ministériels pour les trois prochaines années.

**-Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, la pandémie de la Covid-19 a des conséquences sur notre économie. Les projections laissent apparaître une forte décélération de l'activité économique, avec une perte de croissance de 4,2 points de pourcentage selon l'hypothèse la plus optimiste. En effet, le taux de progression de l'activité économique est révisé à 1,3% pour l'année 2020, contre une prévision initiale de 5,5%, après un taux de 5,3% enregistré en 2019.

La pandémie du COVID-19 a certes des impacts négatifs sur le social et l'économie. Néanmoins, elle nous enseigne des leçons que nous pourrions tirer, notamment "repenser notre modèle économique" pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et donc plus résilient face aux chocs externes.

Cette nouvelle orientation de la politique économique nous amène sans doute à réviser et à actualiser notre Plan National de Développement (PND 2018-2022). La nouvelle politique s'articulera autour de la création des pôles de croissance, des unités de transformation industrielle de nos matières premières, particulièrement dans le secteur agricole et industriel pour développer des chaînes de valeur et créer plus d'emploi.

A cet égard, lors de sa campagne pour les élections du 22 février 2020, le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a invité toute la nation togolaise à se mettre au travail pour le bien-être de tous comme s'il savait que le monde entier allait être frappé par cette pandémie planétaire qui n'a épargné aucun pays.

Je voudrais ici saluer et exprimer toute ma gratitude au Président de la République pour sa vision clairvoyante et son leadership qui ont permis au Gouvernement de mieux encadrer et gérer cette crise à travers la mise en place d'un vigoureux plan de riposte contre les effets dévastateurs de

cette pandémie ainsi que des mesures idoines visant à renforcer l'activité économique dans son ensemble.

**-Mesdames et Messieurs,**

Il est loisible de se rendre compte, que depuis le lancement de l'ambitieux Plan National de Développement (PND 2018-2022), le Chef de l'Etat, ne ménage aucun effort pour solliciter le concours et l'apport des investisseurs sur les plans national et international pour assurer son financement. C'est dans ce cadre qu'il encourage les réformes susceptibles de corriger les goulots d'étranglement et de relancer les différents secteurs de l'économie afin de l'atteinte des objectifs fixés. Ces réformes touchent notamment la réforme budgétaire, le développement du secteur privé, la gouvernance économique et locale, etc.

C'est pour répondre à cet impératif, que le Gouvernement, lors du Conseil des Ministres du 05 mars 2020, a bouclé la liste des huit directives du cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA en adoptant le décret fixant le régime financier des collectivités locales et ce, après la Loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques, la Loi organique relative aux lois de finances, les décrets portant plan comptable de l'Etat, règlement général sur la comptabilité publique, nomenclature budgétaire de l'Etat et tableau des opérations financières de l'Etat ainsi que le décret sur la comptabilité matière. Le processus de mise en œuvre de toutes ces lois et tous ces décrets pris a été déjà enclenché et se poursuit. Le nouveau texte sur le régime financier des collectivités locales renforce davantage le processus de décentralisation en cours au Togo.

D'ores et déjà, nous pouvons affirmer ici que l'une des réformes importantes que les générations saluent sera sans nul doute cette loi sur la décentralisation qui va libérer les énergies locales.

Notez ici que les réformes des finances publiques ont pour point central les réformes budgétaires auxquelles les plus hautes autorités attachent du prix. Nous citons, à titre d'exemple le budget programme ou gestion axée sur les résultats dont le processus d'implémentation est en cours afin d'instaurer la culture du résultat dans la gestion des finances publiques et l'élaboration du budget programme.

A travers le budget citoyen, le gouvernement renforcera la transparence budgétaire en présentant le budget de l'Etat sous la forme la plus simple

possible permettant à tout citoyen de comprendre l'origine des ressources et les dépenses financées.

### **-Mesdames et Messieurs,**

Les réformes que nous menons permettent de maintenir le cadre macroéconomique stable et de motiver nos partenaires techniques et financiers à continuer à accompagner notre pays à travers des programmes et projets de développement en raison de la bonne gouvernance conduite par le Gouvernement.

Ainsi, la mobilisation de chaque acteur doit être déterminante pour la réussite du PND et, in fine, parvenir à un meilleur épanouissement de la population. Aujourd'hui, les efforts de tous ont permis de maintenir un cadre macro-économique stable avec l'assainissement des finances publiques.

D'ailleurs le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA) a fait cas des progrès réalisés par le Togo ces dernières années. Classé 15<sup>e</sup> sur les 39 pays, le Togo avec une note de 3,3 en 2019 a connu une augmentation moyenne de sa note de 0,1 point chaque année depuis 2017.

Toutefois, il a fait un bon remarquable de 0,5 point en 2019 au niveau de 5 indicateurs dont 4 liés au budget et aux finances. Je veux dire liés à la qualité de la gestion financière et budgétaire. Il s'agit notamment donc de la « Qualité de la gestion budgétaire et financière », de « l'efficacité dans la mobilisation des recettes », de « l'Équité dans l'utilisation des ressources publiques », et dans « le secteur financier ».

L'enquête souligne que notre pays est parmi les plus réformateurs avec des avancées notables dans toute une série de domaines, notamment politiques, socio-économiques et institutionnel.

Rappelons que l'année dernière l'amélioration du climat des affaires a permis à notre pays d'enregistrer un progrès de 40 places dans le score de doing business le plaçant à la 97<sup>ème</sup> place mondiale et à la 7<sup>ème</sup> place au plan africain. Il est aussi reconnu comme le pays le plus réformateur au plan africain.

Au cours de cet atelier, vous êtes invités à apporter vos observations pertinentes pour améliorer le projet de rapport. Par ailleurs, je vous invite tous à redoubler d'efforts pour qu'ensemble, nous puissions soutenir lesdites réformes pour de meilleurs résultats afin de consolider les bases

du développement de notre pays et le conduire sur le chemin de l'émergence malgré les effets négatifs de cette pandémie.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, rendre hommage au Chef de l'Etat pour son leadership aux côtés des populations togolaises, dans la lutte contre cette pandémie de la COVID-19 en mobilisant tous les moyens humains et financiers en vue de la mise œuvre de mesures urgentes et préventives les plus appropriées.

Les remerciements du Gouvernement vont à tous nos partenaires techniques et financiers et particulièrement la Banque Mondiale pour le financement de cet atelier en cette période de crise sanitaire et je reste convaincu qu'ils ne ménageront aucun effort pour poursuivre leurs soutiens au Gouvernement.

Je voudrais également exprimer les félicitations du Gouvernement aux membres du Comité de suivi des réformes, à tous les points focaux et correspondants thématiques chargés du suivi des réformes pour leurs efforts en vue de faire avancer lesdites réformes dans notre pays.

Je voudrais souligner le mérite de Monsieur le Secrétaire Permanent ici à mes côtés, chargé des réformes et des programmes financiers dans la conduite et le pilotage du suivi de toutes ces réformes. Monsieur le Secrétaire Permanent je vous félicite pour la qualité du travail qui est fait et qui nous permet d'enregistrer toujours des progrès reconnus par tous nos partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des réformes.

Tout en vous souhaitant plein succès, je déclare ouverts les travaux de l'atelier de revue de mise en œuvre des réformes à fin décembre 2019 et la validation des réformes pour la période 2020-2022.

**Je vous remercie.**